

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

« Nous ne pouvons plus nous permettre de perdre du temps »

Deux réunions de négociation sur la formation professionnelle initialement prévues le 19 et le 26 janvier ont été ajournées à l'initiative du MEDEF et de la CPME qui ont ainsi rompu toute négociation. Je regrette cette décision.

Fruit d'une surenchère entre les représentants des grands groupes et ceux des Régions de France pour la responsabilité du financement de l'apprentissage, cette interruption des discussions, sur une réforme d'une telle importance, n'est pas à la hauteur des enjeux.

S'agissant du financement et de la gestion de l'apprentissage, qui concentrent les principaux désaccords, l'U2P considère que si les branches professionnelles doivent avoir un rôle central, les régions ont également toute leur place dans le dispositif compte tenu des missions

qui leur sont confiées en matière de formation, de développement économique et d'aménagement du territoire.

« On frôle le ridicule, les jeunes s'en fichent de savoir par quel tuyau de financement ça passe. »

Alain Griset dans une interview au Journal du Dimanche

Je me félicite d'ailleurs que les représentants des régions aient repris le dialogue avec le gouvernement. Pour le moment, à mes yeux, la confusion qui s'est installée ne peut que nuire à l'objectif essentiel qui devrait guider collectivement notre action : développer l'apprentissage en France, en rendant cette formation plus attractive auprès des jeunes et en incitant les entreprises à accroître

leur effort de formation par l'apprentissage.

Il appartient aux partenaires sociaux de faire rapidement émerger les solutions qui permettront à la fois aux jeunes et aux demandeurs d'emploi d'accéder plus massivement au marché du travail, et aux entreprises de trouver le personnel qualifié indispensable à leur développement.

À chiffre d'affaires égal les entreprises de proximité forment six fois plus d'apprentis que les autres entreprises. Elles constituent le meilleur levier pour développer l'apprentissage. C'est pourquoi j'ai demandé aux présidents du MEDEF et de la CPME de reconsidérer leur position pour se donner les moyens de bâtir une réforme solide, digne de l'enjeu et soucieuse de l'intérêt général.

Représentants des régions, organisations patronales et syndicats de salariés : tous ces acteurs ont un rôle à jouer. Je me félicite donc que la négociation reprenne. ■

Alain Griset

L'édito du Président	1
Conseillers prud'hommes	2
Mobilité européenne des apprentis	2
Conjoncture économique	3
PACTE	3
En bref — L'agenda	4

« Ce n'est pas sérieux de bloquer la négociation, il en va de la responsabilité des partenaires sociaux. L'U2P n'est pas opposée à un financement via les branches. En revanche, pour les CFA interprofessionnels et multibranches, les régions doivent garder la main. C'est du pragmatisme. Les centres de formation d'apprentis (CFA) qui forment en particulier aux métiers de l'artisanat enseignent le plus souvent différents métiers, comme la boulangerie, la pâtisserie ou la coiffure. »

Alain Griset dans une interview au Figaro

PRUD'HOMMES

13 482 conseillers nommés

Sur les 14 512 sièges à pourvoir à l'occasion du renouvellement général, 13 482 conseillers prud'hommes ont été nommés. Parmi eux, 8 101 sont de nouveaux conseillers, ce qui porte à 60 % le taux de renouvellement. Les femmes représentent plus de 48 % des conseillers prud'hommes nommés, contre seulement 33 % à l'issue des élections de 2008. S'agissant de l'U2P, des candidats se sont présentés à 74 % des sièges qui lui étaient attribués. 96,45 % des candidatures ont été validées.

Une désignation complémentaire, ouverte à partir du 15 février pour le dépôt des candidatures, a vocation à pourvoir l'intégralité des sièges attribués à l'U2P, l'arrêté de nomination devant paraître mi-avril. ■

Dialogue paritaire et impacts du numérique

En 2016, les partenaires sociaux ont ouvert une réflexion commune sur l'impact économique et social du numérique, dans la continuité d'une démarche de dialogue paritaire initiée en 2005. Un livret synthétise le fruit de cette réflexion et dresse un état des lieux partagé, préalable indispensable aux réformes à venir. À retrouver et télécharger sur le site de l'U2P. ■

MOBILITÉ EUROPÉENNE

Le rapport Arthuis va dans le bon sens pour ouvrir les alternants à l'international



L'U2P se félicite que plusieurs propositions formulées par l'eurodéputé Jean Arthuis auprès de la ministre du Travail, visant à favoriser la mobilité européenne des apprentis, soient reprises par le Gouvernement dans son projet de loi.

Dans un rapport remis le 19 janvier à Muriel Pénicaud et portant sur les freins à la mobilité des apprentis en Europe, Jean Arthuis a formulé plusieurs propositions qui s'inscrivent dans un objectif largement partagé par l'U2P : renforcer l'attractivité de cette filière et son accessibilité. L'eurodéputé souligne notamment que des évolutions réglementaires sont indispensables pour favoriser les échanges avec des apprentis étrangers. Il insiste par ailleurs sur l'importance d'un référent dans les CFA chargé de nouer des partenariats à l'étranger et de renforcer l'apprentissage des langues.

Il faut proposer un cadre et un accompagnement aux jeunes qui souhaitent consacrer toute une année à une expérience à l'étranger.

En pratique, il préconise que, pour la durée de la mobilité, la prise en charge de la rémunération et des cotisations sociales relève de la responsabilité de l'entreprise ou du centre de formation

du pays d'accueil, ce dont l'U2P se félicite. Ce sont autant de contraintes qui suscitent aujourd'hui des réticences de la part des employeurs face à la mobilité des jeunes en Europe. L'U2P partage également le constat que le nombre d'alternants en mobilité est encore trop faible, et l'objectif du Gouvernement de le faire passer de 7 000 à 15 000 reste insuffisant.

De nombreux obstacles subsistent néanmoins et ne pourront être contournés qu'en donnant plus de souplesse et de liberté aux entreprises dans l'organisation de l'apprentissage : pouvoir moduler les rythmes d'alternance, parfois trop brefs pour une mobilité internationale, ou proposer un cadre et un accompagnement aux jeunes qui souhaitent consacrer toute une année à une expérience à l'étranger.

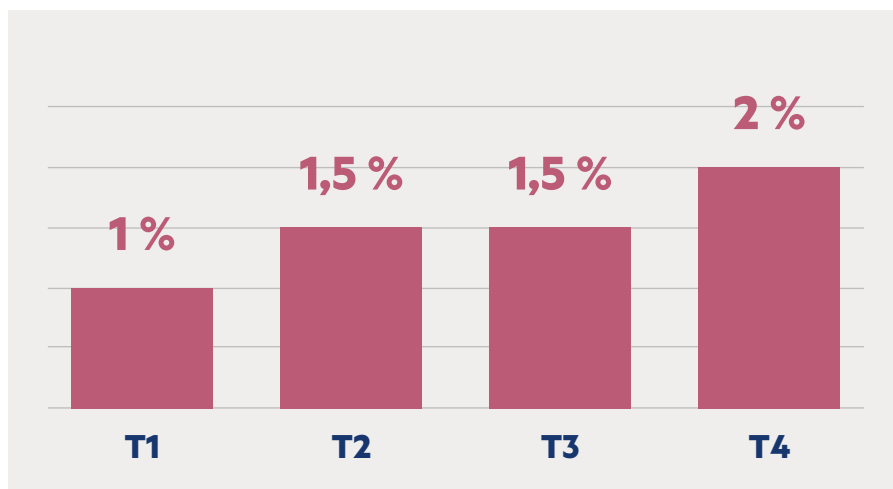
L'U2P rappelle que développer la mobilité est indispensable pour enrichir les compétences des futurs professionnels formés en alternance, ouvrir nos jeunes à l'international et accroître le rayonnement des produits, des services et des savoir-faire français partout en Europe. ■

EN CHIFFRES

Seulement **6 800** alternants sont en mobilité, sur près de **400 000** apprentis et **190 000** contrats de professionnalisation.

CONJONCTURE

2017, une année de croissance pour les entreprises de proximité



Évolution du chiffre d'affaires de l'artisanat, du commerce de proximité-HCR et des professions libérales au cours de l'année 2017. Source : Institut I+C pour l'U2P.

L'année 2017 restera marquée par le retour à meilleure fortune pour les entreprises de proximité. Après une simple inversion de tendance en 2016, c'est bien en 2017 que les 2,3 millions d'artisans, de commerçants et de professionnels libéraux ont vu leur chiffre d'affaires progresser de 1,5% sur l'ensemble de l'année, et même de 2% au quatrième trimestre. Ces chiffres cachent néanmoins de vraies disparités entre les différents secteurs représentés par l'U2P.

Ainsi, dans l'artisanat, le secteur du bâtiment a particulièrement bien tiré son épingle du jeu en enregistrant une hausse d'activité de 4% par rapport à l'année précédente (+1,5% s'agissant des travaux publics), tandis que l'évolution de chiffre d'affaires

de l'artisanat de l'alimentation est restée négative (-1%). Dans la fabrication et les services, 2017 a été l'année d'un timide redressement avec une croissance de 0,5%.

Le commerce alimentaire de proximité a connu une activité en dents de scie, pour un résultat annuel en repli de 0,5%. Même tendance pour les hôtels-café-restaurants qui ont pourtant enregistré un dernier trimestre positif (+0,5%) mettant fin à cinq ans de baisse d'activité.

Avec un chiffre d'affaires en hausse de 2% en 2017, le secteur des professions libérales a fortement progressé, porté en particulier par les professionnels des techniques et du cadre de vie (+3%) et les professionnels du droit (+2,5%). ■

« Nous entrons dans une période de reprise de confiance des chefs d'entreprise de proximité, qui reste néanmoins soumise à leur perception de l'avenir. Apprentissage, formation professionnelle, assurance-chômage, croissance et transformation des entreprises : selon la tournure que prendront ces prochaines réformes, l'économie de proximité pourra accélérer ou au contraire retombera dans une forme de stagnation.

C'est pourquoi l'U2P pèsera de tout son poids pour améliorer l'environnement des entreprises. »

Alain Griset, président de l'U2P

Sur Twitter



2400 départs à #Carrefour : résultat de 50 ans pdt lesquels État et collectivités ont déroulé le tapis rouge à la grande distribution. Mettons fin aux chimères : à CA égal #artisanat #commerce #professionslibérales créent 3x plus d'emplois



U2P — @U2P_France
23 janv. 2018

PACTE

L'U2P prend part à la consultation

À l'occasion de la consultation publique lancée par le Gouvernement dans le cadre du PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises, qui doit notamment donner lieu à un projet de loi), l'U2P a formulé 42 propositions pour l'économie de proximité, qui sont disponibles à l'adresse u2p-france.fr/pacte. En vue de contribuer au débat public et de remettre les entreprises de proximité au centre des préoccupations, l'U2P a fait aussi part de ses positions concernant les propositions gouvernementales sur la plateforme de consultation. Les contributions de l'U2P sont accessibles à l'adresse : <https://compacte-entreprises.gouv.fr/profile/U2P>. ■

AGENDA

6 février

Rencontre entre le président et le secrétaire général de l'U2P et Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire chargé de la réforme des retraites, au ministère de la Santé.

8 février

Participation du président de l'U2P au XII^e colloque de Territoire et Dialogue social (TEDIS).

13 février

Rencontre entre le président et le secrétaire général de l'U2P et Gilles de Margerie, nouveau Commissaire à la stratégie et à la prospective de France Stratégie.

Rencontre du président et du secrétaire général de l'U2P avec Philippe Gaertner, vice-président d'Actalians, OPCA des professions libérales, des établissements de l'hospitalisation privée et de l'enseignement privé.

15 février

Réunion du Conseil national de l'U2P.

16 février

Participation de Joël Mauvigney, vice-président de l'U2P chargé de l'Éducation, de l'Orientation et de la Formation, à la réunion paritaire de négociation sur la formation professionnelle.

BRÈVES

Rapprochement dans l'assurance.

Le 18 janvier 2018, AG2R La Mondiale et Matmut ont esquissé les grandes lignes de leur projet de rapprochement, qui doit donner naissance en 2019 à un poids lourd de l'assurance. Il représenterait en effet 119 milliards d'euros d'actifs, 7 milliards d'euros de fonds propres, et assurerait 19 millions de sociétaires. Nicolas Gomart et André Renaudin, les deux directeurs généraux, font valoir la complémentarité de leurs groupes respectifs : Matmut est un acteur historique de l'incendie, des accidents et des risques divers (IARD), tandis qu'AG2R La Mondiale jouit d'une solide empreinte sur l'assurance des personnes et des branches professionnelles. Ce nouveau géant du secteur doit encore recevoir l'approbation des assemblées générales respectives des deux groupes, d'ici le mois de juin 2018.

Chambre du futur. Patrick Bernasconi, président du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) a présenté le 25 janvier le projet de réforme qui vise à renforcer les attributions de l'institution et sa place au cœur de la démocratie. Elle serait ainsi structurée autour de quatre axes : « l'intégration de l'expression citoyenne » ; « la contribution à l'élaboration de la loi » ; « la prise en compte du long terme » et « le CESE, carrefour de la consultation publique ». Selon Patrick Bernasconi, être le « lieu d'écoute et de transmission de la parole citoyenne, c'est le premier objectif du CESE. »

La baguette à l'Unesco ? À l'occasion des vœux au président de la République de la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française, affiliée à l'U2P, son président Dominique Anract a

proposé que la baguette de tradition française soit inscrite au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Unesco. Saluant « l'un des symboles les plus forts de la France », il a estimé que ce savoir-faire devait être protégé et a sollicité l'appui d'Emmanuel Macron à la candidature déposée auprès de l'Unesco. Cela permettrait également de renforcer l'attractivité de cette filière, qui donne un accès privilégié à l'emploi et dans laquelle l'apprentissage tient une place prépondérante. Le secteur compte en effet 180 000 actifs, 33 000 entreprises et génèrent 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Moins de défaillances d'entreprises.

En 2017, près de 55 175 défaillances d'entreprises ont été enregistrées, soit 4,6 % de moins qu'en 2016. Pour la première fois depuis 2009, le nombre de nouveaux entrepreneurs individuels a même franchi le cap des 150 000, en glissement annuel. Si le bâtiment se porte bien, avec un recul de 10 % des défaillances d'entreprise, les difficultés s'accroissent au contraire dans le secteur de l'hébergement et de l'hôtellerie où les défaillances progressent de 19 % par rapport à 2016. Si le dynamisme économique profite ainsi à certains secteurs, d'autres continuent en particulier à subir les lacunes d'encadrement réglementaire des plateformes numériques.

Des propos offensants dans les médias.

Pour lutter contre certaines expressions utilisées par les médias et offensantes pour la population artisanale, le président de l'U2P a adressé un courrier aux principales rédactions et agences de presse. Parmi les expressions visées, « boucherie » pour évoquer un carnage ou « bombe artisanale » pour une bombe non-militaire. ■